



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 mai 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 avril 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 mai 2007

Centres de Loisirs - Créations d'emplois occasionnels

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe
CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Isabelle RONDEAU - Mme
Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme
Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - M. Marc THEBAULT - Mme Elisabeth
BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Françoise BILLY donne pouvoir à Rodolphe CHALLET
- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Robert PLANTECOTE
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Valérie UZANU donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Adjoints :

Mme Jeanine BIMES -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M.
Dominique GUIBERT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen
NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 2007

DELIBERATION D20070229

HUMAINES

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Afin d'assurer le fonctionnement des Centres de Loisirs cet été, il y a lieu de créer les emplois occasionnels suivants pour 2 mois, soit du 1^{er} juillet au 31 août 2007 sur la base de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 :

- **6** postes de **directeur** rémunéré sur la base du 6^e échelon de la grille d'animateur principal,
- **6** postes de **directeur adjoint** rémunéré sur la base du 9^e échelon de la grille d'animateur,
- **8** postes **d'animateur spécialisé** rémunéré sur la base du 5^e échelon de la grille d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe,
- **110** postes **d'animateur diplômé** rémunéré sur la base du 3^e échelon de la grille d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe,
- **50** postes **d'animateur stagiaire** rémunéré sur la base du 1^{er} échelon de la grille d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe.

Les crédits nécessaires à ces recrutements sont prévus au budget 2007.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création des emplois occasionnels ci-dessus mentionnés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN